

PLANTES À PARFUM

AROMATIQUES & MÉDICINALES

LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE

Source : Agence Bio 2015/2016

- 274 ha soit près de 4% des surfaces de PPAM françaises en Nouvelle-Aquitaine
- 179 exploitations de PPAM, soit une moyenne régionale de 1,5 ha par ferme
- Surfaces en progression de 44% par rapport à 2015, principalement dans les Deux Sèvres et Lot-et-Garonne.

LES ÉVÈNEMENTS

20 décembre 2017 : Journée « Plantez l'avenir sans sucre avec la Stévia bio » à Agen organisée par Oviatis en partenariat avec la chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, Agrobio 47 et Invénio.

> 40 participants

2 journées d'information « Développer une production de PPAM bio en partenariat avec des entreprises »; retour du programme d'essais 2017 et perspectives 2018 » les 12 janvier à Voutezac (19) et 2 février 2018 à Melle (79), en partenariat avec la FRAB NA et la Chambre Régionale d'Agriculture NA.

> 40 participants

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après deux ans d'existence, notre jeune commission PPAM souhaite proposer des actions adaptées à chaque besoin et capacité des acteurs de la filière. Ainsi, pour répondre aux demandes plus importantes de certains adhérents de dimension industrielle, la commission va initier cette année de nouveaux partenariats. Je suis convaincu que nous pouvons faire de la Nouvelle-Aquitaine une des régions qui compte en matière de PPAM biologiques.

Jean Maison, Président de la Commission

Date(s) de la commission : 2 juin 2017 / 12 janvier 2018

LES SUJETS TRAITÉS

- > **État des lieux du marché** et des opérateurs régionaux en cosmétiques biologiques ;
- > **Identification des besoins des transformateurs** en plantes fraîches biologiques.

LES PROJETS EN COURS

Programme d'essais : réalisé en partenariat avec les Chambres d'agriculture et la FRAB Nouvelle-Aquitaine

Objectifs :

- Mettre en relation les producteurs de PPAM Bio et les entreprises utilisatrices de plantes sur le territoire ;
- Collecter et diffuser des données techniques et économiques ;
- Etudier la faisabilité technico-économique de partenariats pluriannuels entre producteurs et entreprises de transformation régionales ;
- Développer une activité de production en gros et semi-gros rémunératrice pour les producteurs.

Les chiffres clés à l'issue du programme 2017 :

- 10 partenariats producteurs/entreprises (6 entreprises et 8 producteurs engagés) ;
- 8 plantes testées : Ortie, Cassis, Mauve, Grand Plantain, Sauge, Chardon-Marie, Basilic et Fenouil ;
- Pour 2018, partenariats en cours de formalisation entre 5 entreprises et 7 producteurs.

Création du groupe projet « PPAM industrie » début 2018

Objectif : initier des partenariats amont-aval pour répondre à des besoins « industriels » et construire un projet collectif de structuration de la filière. 6 opérateurs régionaux engagés.

VOTRE CONTACT :

Véronique Baillon - 06 58 31 79 74

Coordinatrice de l'antenne de Limoges, en charge de la commission PPAM / Formations / Programmes territoriaux RHD